



## Nomination d'un fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions ordinaires de Corporation Charbone Hydrogène (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente M. Dave B. Gagnon, chef de la direction et président du conseil d'administration de la Société ou, à défaut de cette personne, M. Benoit Veilleux, chef de la direction financière, ou

Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'une des personnes mentionnées ci-dessus

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société (l'« Assemblée ») **qui aura lieu sous forme virtuelle uniquement à <https://bit.ly/3FVj7Wx>**, le mardi 19 décembre 2023 à 10 h 00 (heure de l'Est), et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s). **Si vous nommez un fondé de pouvoir autre que les deux personnes énumérées ci-dessus, VOUS DEVEZ retourner votre procuration par la poste ou par courriel et VOUS OU VOTRE FONDÉ DE POUVOIR DEVEZ ÉGALEMENT soit compléter le formulaire électronique disponible à [www.tsxtrust.com/control-number-request-fr](http://www.tsxtrust.com/control-number-request-fr) ou appeler Trust TSX au 1 866 751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 647-252-9650 (autres pays) au plus tard à 10 h 00 (heure de l'Est) le 15 décembre 2023 afin que Trust TSX puisse fournir par courriel un numéro de contrôle à 13 chiffres au fondé de pouvoir.** Ce numéro de contrôle pour fondé de pouvoir permettra à votre fondé de pouvoir de se connecter et de voter à l'Assemblée. Sans un numéro de contrôle pour fondé de pouvoir, votre fondé de pouvoir ne pourra se connecter à l'Assemblée qu'à titre d'invité et ne pourra pas voter.

### LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDIQUÉES EN **SURBRILLANCE**

**Veillez utiliser un crayon ou stylo noir.**

- |  | <b>POUR</b>              | <b>CONTRE</b>            |  | <b>POUR</b>              | <b>ABSTENTION</b>        |
|--|--------------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|
| <b>1. Élection des administrateurs</b>   |                          |                          |  |                          |                          |
| 1. Mena Beshay   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |                          |                          |
| 2. André Halley  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |                          |                          |
| 3. Dave B. Gagnon  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |                          |                          |
| 4. Frédéric Lecoq  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |                          |                          |
| 5. François Vitez  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |                          |                          |
| <b>2. Nomination de l'auditeur</b>   |                          |                          |  |                          |                          |
| Nommer KPMG S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeurs de la Société et autoriser les administrateurs de la Société à fixer sa rémunération                                     |                          |                          |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>3. Régime d'options d'achat d'actions de la Société</b>   |                          |                          |  |                          |                          |
| Adopter une résolution (qui est énoncée à l'annexe « A » de la circulaire) concernant la ratification et la confirmation du régime d'options d'achat d'actions de la Société |                          |                          |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>4. Approbation règlement dettes au management par actions</b>   |                          |                          |  |                          |                          |
| Approuver le règlement de dettes de rémunération au management par l'émission d'actions ordinaires de la Société   |                          |                          |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, vous êtes en droit de recevoir certains documents financiers. Si vous souhaitez recevoir ces documents, veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous, à défaut de quoi aucun document ne vous sera transmis. Vous pouvez également visiter le site Web de Trust TSX <https://services.tsxtrust.com/etatsfinanciers> et indiquer le code d'entrée 5450a.

Je voudrais recevoir les états financiers trimestriels

Je voudrais recevoir les états financiers annuels

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'Assemblée. **Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, cette procuration confère le pouvoir à la personne désignée par la direction de voter EN FAVEUR d'une question ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge opportun. Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de tout changement ou de toute variation proposée ou de toute nouvelle question soumis correctement à l'Assemblée.**

Signature

Date

Veillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Voir les instructions au verso. Toutes les procurations doivent être reçues avant 10 h 00 (heure de l'Est) le 15 décembre 2023.



## Procuration – Assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de Corporation Charbone Hydrogène qui aura lieu le Mardi 19 décembre 2023 (l'« Assemblée »)

### Notes

1. Chaque porteur a le droit de nommer une personne autre que les mandataires de la direction désignés au verso pour assister et agir en son nom à l'Assemblée.
2. Cette procuration doit être signée par un porteur ou par son mandataire dûment autorisé par écrit. Si vous êtes un particulier, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si le porteur est une société, un dirigeant ou un mandataire de la société dûment autorisé doit signer cette procuration, et si la société a un sceau, son sceau doit y être apposé.
3. Si les titres sont inscrits au nom d'un exécuteur testamentaire, administrateur ou fiduciaire, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si les titres sont inscrits au nom d'un porteur décédé ou d'un autre porteur, cette procuration doit être signée par le représentant légal avec son nom imprimé au-dessous de sa signature et une preuve d'autorité pour signer au nom du porteur décédé ou d'un autre porteur doit être jointe à la présente procuration.
4. Certains porteurs peuvent détenir des titres à la fois à titre de porteur inscrit ou non inscrit : dans ce cas, vous pouvez recevoir plus d'une Circulaire de sollicitation de procurations de la direction et vous devrez voter séparément en tant que porteur inscrit et non inscrit. Les porteurs non-inscrits peuvent recevoir soit un formulaire de procuration déjà signé par l'intermédiaire ou un formulaire d'instructions de vote qui permet de voter leurs titres. Les porteurs non-inscrits doivent suivre les instructions de vote qui leur sont transmises par leurs intermédiaires.
5. Si un titre est détenu par deux ou plusieurs particuliers et que l'un d'entre eux est présent ou est représenté par procuration à l'Assemblée, celui-ci peut, en l'absence de l'autre ou des autres, voter à l'Assemblée. Toutefois, si un ou plusieurs d'entre eux sont présents ou représentés par procuration, ils doivent voter ensemble le nombre de titres indiqués sur la procuration.

Tous les porteurs sont invités à consulter la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction pour de plus amples détails en rapport avec l'exécution de cette procuration ou pour toute information relative à l'Assemblée.

Cette procuration est sollicitée par la direction de la Société et en son nom.

**Toutes les procurations doivent être reçues avant 10 h 00 (heure de l'Est) le 15 décembre 2023.**

### Comment Voter

#### INTERNET

- Allez à [www.assemblee-vote.com](http://www.assemblee-vote.com)
- Enregistrez votre vote en ligne
- Voir les documents de l'Assemblée

#### TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1-888-489-7352** et suivez les instructions vocales.

Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, veuillez ne pas retourner cette procuration.

#### POSTE OU COURRIEL

Remplissez, signez et retournez votre procuration dans l'enveloppe fournie à cet effet ou à :

Compagnie Trust TSX ("Trust TSX")  
C. P. 721  
Agincourt (Ontario) M1S 0A1

Vous pouvez également la numériser et la transmettre par courriel à [votezprocuration@tmx.com](mailto:votezprocuration@tmx.com).

Si votre procuration n'est pas datée, elle sera présumée porter la date à laquelle la direction vous l'envoie par la poste.